



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014



---

**ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL**  
**des PAYS de la LOIRE – 6 rue Georges Morel 49045 ANGERS CEDEX 01**

# SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| <b>■ Rapport d'activité de l'Institut</b> | <b>3</b> |
| ▪ Les Formations Initiales                | 5        |
| ▪ Les Formations Qualifiantes             | 10       |
| ▪ Les Formations à l'Encadrement          | 12       |
| ▪ La Mobilité Internationale              | 14       |
| ▪ La Formation Continue                   | 15       |
| ▪ Partenariat, réseaux et coopérations    | 21       |
| ▪ La Recherche                            | 24       |
| ▪ Publications/Communications             | 27       |
| ▪ Le Centre de Ressources Documentaires   | 28       |

2014, année charnière donc, année de reconnaissance, sans plus d'équivoque, d'un point de jonction entre les différentes composantes de l'ARIFTS avec la décision de constituer un Institut unique, ou, en nuance, identification « d'un point du front où s'articulent deux éléments d'un système stratégique ».

L'ARIFTS, au singulier, occupe une place singulière dans le paysage ligérien de l'action sociale, expression, à travers son propre mouvement, des mutations profondes que connaissent le travail social et l'intervention sociale et, plus largement, les secteurs social, socio-éducatif et médico-social.

Les formations aux métiers éducatifs et sociaux en sont donc affectées, et l'année 2014 a montré, une fois de plus, que nous avons en interne les ressources pour initier, conduire et intégrer le changement.

Le socle commun des formations de niveau 3 est une réalité qui fait progressivement ses preuves, les promotions entrées en septembre emboîtant le pas des deuxièmes années qui en ont vécu la première mise en œuvre. L'expérimentation est innovante, elle fait appel à la créativité pédagogique et à la réflexivité pour construire une communauté de culture professionnelle sans concéder sur ce qui relève des spécificités. Saluons ici le travail des équipes en charge de ces formations, travail concerté, concerné, confronté, qui s'évertue à ne pas perdre le nord, c'est-à-dire à orienter les étudiants sur des terrains d'intervention sociale qui s'apparentent parfois à de véritables dédales.

Notre engagement dans l'accompagnement des professionnels vers la qualification et l'adaptation des compétences s'accomplit à différents niveaux d'activité, inscrits avec plus d'évidence en 2014 au registre de la régionalisation. L'activité du service de validation des acquis de l'expérience, rattaché en janvier au service régional de formation continue en constitue un marqueur sensible. C'est à une refonte complète des dispositifs, des procédures et des outils d'accompagnement des candidats à la VAE, dans le sens de l'harmonisation, qu'a travaillé l'équipe répartie sur nos deux sites, tout en maintenant l'activité du service au niveau de l'année précédente.

Mais, à partir de ces deux exemples, c'est bien l'ensemble du travail réalisé par l'ensemble des personnels de l'ARIFTS que nous souhaitons mettre en lumière, sans ignorer les ombres projetées par des faits majeurs qui auront marqué l'année : plan de licenciement ; retards des travaux rezéens ; tensions persistantes dans nos relations avec le Conseil régional ; difficultés à faire alliance avec d'autres centres de formation en intervention sociale pour conduire, en région, des formations en commun.

La création de l'Institut unique, dans le cadre du projet de réorganisation, a été l'occasion de mettre l'accent sur des nécessités développementales et organisationnelles :

- réorganisation, sur les deux sites, des équipes administratives en charge des formations initiales et qualifiantes, consécutivement au non remplacement de postes et corrélativement au...
- ... transfert de charges administratives vers la direction générale (édition des contrats de travail des vacataires ; suivi des congés) ;

- régionalisation d'une mission « prospective et développement », chargée, d'une part, de l'animation du secteur en proposant journées d'études, conférences, etc., d'autre part, d'anticiper les - et/ou répondre aux besoins de formation des organisations relais des politiques sociales ;
- accroissement des mobilités à l'international pour nos étudiants, nos stagiaires et, en perspective, nos formateurs et mobilisation d'une mission régionale en charge de ce projet ;
- co-construction et mise en œuvre de projets de recherche-action ou de recherche intégrée (GIAC ; Croix-Rouge Française) productrices de connaissances et génératrices de repositionnements dans l'action, et, trop faible, augmentation du temps de mission dévolu ;
- consolidation et ouverture de partenariats avec d'autres opérateurs des formations sur les champs social et sanitaire : université ; ESPE ; CPPS ; etc.
- inscription dans des réseaux régionaux (FNARS ; URIOPSS ; CRESS ; etc.), voire interrégionaux (UNAFORIS) et intensification des collaborations ;
- engagement dans une démarche d'évaluation continue de la qualité de l'ensemble de nos formations et prestations impliquant l'ensemble des acteurs institutionnels.

La communication reste notre faiblesse en ces temps où le manque d'attractivité de certaines formations « historiques » en travail social ne fait plus doute et ce, malgré les efforts et le goût de nos équipes pour aller à la rencontre des publics et promouvoir nos formations et leurs débouchés.

Ainsi, nous avons continué à tracer notre voie institutionnelle en 2014, portés par l'ambition d'être toujours mieux en capacité de répondre aux « métamorphoses de la question sociale » et aux mutations de l'action sociale, mais toujours aussi soucieux de la pérennisation des moyens financiers nous garantissant de pouvoir maintenir une telle ambition au service de nos concitoyens.

Bruno LE CAPITAINE  
Directeur général

## LES FORMATIONS INITIALES

L'intégration des formations de niveau III à l'Espace européen de l'enseignement supérieur et au système de transfert de crédits (ECTS - European Credits Transfer System), devenue effective à la rentrée 2013, s'est poursuivie durant l'année 2014. L'organisation pédagogique des formations d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'assistant de service social, en première et deuxième année, fait place, à la fois, à un socle commun, transversal, et à des spécialisations « métier ». A la réouverture de la formation d'éducateur technique spécialisé, les étudiants de la filière seront intégrés à ce dispositif qui a vocation à doter les travailleurs sociaux concernés, d'une culture professionnelle commune.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'ensemble des effets de ce nouveau dispositif de formation, mais il apparaît, d'ores et déjà, que les échanges entre étudiants des différentes filières en sont facilités. La dynamique du travail en équipe pédagogique s'en ressent également, positivement. Le déploiement du système de transfert de crédits a pour conséquence, en revanche, un accroissement de la charge des évaluations. Son allègement est un enjeu majeur de l'adaptation du dispositif, via la délégation de certification qui pourrait être consentie aux établissements de formation.

L'année 2014 a vu s'accroître les difficultés de mise en œuvre de l'alternance intégrative. Les dernières dispositions législatives (loi du 10 juillet 2014) encadrent précisément les conditions d'accueil d'un stagiaire et visent à l'amélioration de son statut. Pour autant et en l'absence de dispositions financières adaptées, la loi n'a pas résolu les tensions et les difficultés vécues depuis 2008 par les étudiants et les équipes de l'ARIFTS dans la recherche de stages et le renouvellement de l'offre de stages. Nous observons, au contraire, une démobilitation de certains employeurs qui considèrent que le législateur leur a imposé un cadre trop contraignant pour être gérable au regard des moyens, humains et financiers, dont ils disposent.

Nous avons cherché à consolider nos partenariats, à développer de nouveaux outils, notamment en matière de communication en direction des sites qualifiants, et nous avons multiplié les initiatives visant à sensibiliser les professionnels aux problématiques et perspectives de l'alternance intégrative :

- conventions pluriannuelles de partenariat ;
- enquête prospective sur l'offre de stages ;
- journées d'études ouvertes aux référents de sites qualifiants ;
- réunions avec les référents professionnels en amont ou au cours du stage ;
- explicitation des référentiels ;
- entretiens téléphoniques ou en visioconférence durant le stage ;
- visites de stages, obligatoires ou complémentaires ;
- conseils techniques et pédagogiques.

Il nous faut être certainement plus volontaires encore et aller à la rencontre des référents professionnels en organisant, par exemple, des réunions départementales plus à même de rapprocher les différents acteurs de la formation en travail social et en multipliant les échanges *in situ* avec les équipes de sites qualifiants.

Les résultats aux épreuves des différents diplômes d'Etat et certifications auxquelles prépare l'ARIFTS sont, dans l'ensemble, très satisfaisants. Nos équipes, dans leur fonction d'accompagnement de parcours de formation personnalisés, gardent constantes leur disponibilité et leur attention, ainsi que leurs exigences qualitatives et méthodologiques, ce qui peut les amener, si besoin, à l'aménagement de certains parcours pour permettre aux personnes de cheminer à leur rythme sans décrocher. Grâce à ces dispositifs, le taux de « fuite » est resté incident au cours de l'année 2014, ce, malgré les difficultés socio-économiques avec lesquelles sont aux prises nombre de personnes en formation.

## Les résultats aux diplômes d'Etat

| <b>D<br/>E<br/>J<br/>E</b> | Année        | Sites ARIFTS | Candidats présentés | dont revalidants | Candidats validés | en % | Candidats validation partielle | en % |
|----------------------------|--------------|--------------|---------------------|------------------|-------------------|------|--------------------------------|------|
|                            | 2012         | Site angevin | 45                  | 1                | 39                | 87%  | 6                              | 13%  |
|                            |              | Site nantais | 69                  | 9                | 68                | 99%  | 1                              | 1%   |
|                            | 2013         | Site angevin | 44                  | 6                | 40                | 91%  | 4                              | 9%   |
|                            |              | Site nantais | 57                  | 1                | 55                | 96%  | 2                              | 4%   |
| 2014                       | Site angevin | 48           | 4                   | 45               | 94%               | 3    | 6%                             |      |
|                            | Site nantais | 65           | 2                   | 61               | 94%               | 4    | 6%                             |      |

| <b>D<br/>E<br/>S</b> | Année | Sites ARIFTS | Candidats présentés | dont revalidants | Candidats admis/validés | en % | Candidats validation partielle | en % |
|----------------------|-------|--------------|---------------------|------------------|-------------------------|------|--------------------------------|------|
|                      | 2012  | Site angevin | 54                  | 5                | 48                      | 89%  | 4                              | 7%   |
|                      |       | Site nantais | 98                  | 8                | 89                      | 91%  | 9                              | 9%   |
|                      | 2013  | Site angevin | 92                  | 8                | 82                      | 89%  | 10                             | 11%  |
|                      |       | Site nantais | 96                  | 10               | 85                      | 89%  | 11                             | 11%  |
|                      | 2014  | Site angevin | 62                  | 11               | 57                      | 92%  | 5                              | 8%   |
| Site nantais         |       | 87           | 7                   | 82               | 94%                     | 5    | 6%                             |      |

| <b>D<br/>E<br/>E<br/>T<br/>S</b> | Année | Site ARIFTS  | Candidats présentés | dont revalidants | Candidats admis/validés | en % | Candidats validation partielle | en % |
|----------------------------------|-------|--------------|---------------------|------------------|-------------------------|------|--------------------------------|------|
|                                  | 2012  | Site angevin | 16                  | 3                | 13                      | 81%  | 3                              | 19%  |
|                                  | 2013  |              | 11                  | 3                | 9                       | 82%  | 2                              | 18%  |
|                                  | 2014  |              | 13                  | 3                | 13                      | 100% | 0                              | 0%   |

| <b>D<br/>E<br/>M<br/>E</b> | Année | Sites ARIFTS | Candidats présentés | dont revalidants | Candidats validés | en % | Candidats validation partielle | en % |
|----------------------------|-------|--------------|---------------------|------------------|-------------------|------|--------------------------------|------|
|                            | 2012  | Site angevin | 53                  | 1                | 50                | 94%  | 3                              | 6%   |
|                            |       | Site nantais | 33                  | 1                | 30                | 91%  | 3                              | 9%   |
|                            | 2013  | Site angevin | 52                  | 5                | 47                | 90%  | 5                              | 10%  |
|                            |       | Site nantais | 40                  | 3                | 37                | 93%  | 3                              | 7%   |
|                            | 2014  | Site angevin | 57                  | 4                | 53                | 93%  | 4                              | 7%   |
| Site nantais               |       | 36           | 6                   | 34               | 94%               | 2    | 6%                             |      |

| <b>D<br/>E<br/>A<br/>S<br/>S</b> | Année | Sites ARIFTS | Candidats présentés | dont revalidants | Candidats validés | en % | Candidats validation partielle | en % |
|----------------------------------|-------|--------------|---------------------|------------------|-------------------|------|--------------------------------|------|
|                                  | 2012  | Site angevin | 55                  | 9                | 37                | 67%  | 18                             | 33%  |
|                                  |       | Site nantais | 56                  | 6                | 44                | 79%  | 12                             | 21%  |
|                                  | 2013  | Site angevin | 59                  | 15               | 47                | 80%  | 12                             | 20%  |
|                                  |       | Site nantais | 67                  | 9                | 58                | 87%  | 9                              | 13%  |
|                                  | 2014  | Site angevin | 53                  | 11               | 48                | 91%  | 5                              | 9%   |
| Site nantais                     |       | 68           | 9                   | 57               | 84%               | 11   | 16%                            |      |

## Effectifs des candidats à la sélection

| Dossiers validés  | Epreuves                                  | Genre                                    |   | Région d'origine                          |   |
|---|---|--|---|---|---|
|   |   | Homme                                    | Femme                                     | Pays de Loire                             | Autres                                    |
| <b>Educateur Spécialisé - Angers</b>                                  |   |  |   |   |   |
| <b>320</b>  | Ecrits : <b>292</b><br>Oraux : <b>169</b> | Ecrits : <b>51</b><br>Oraux : <b>30</b>  | Ecrits : <b>241</b><br>Oraux : <b>139</b> | Ecrits : <b>201</b><br>Oraux : <b>121</b> | Ecrits : <b>91</b><br>Oraux : <b>48</b>   |
| <b>Educateur Spécialisé - Rezé</b>                                    |   |  |   |   |   |
| <b>625</b>  | Ecrits : <b>574</b><br>Oraux : <b>305</b> | Ecrits : <b>123</b><br>Oraux : <b>81</b> | Ecrits : <b>451</b><br>Oraux : <b>224</b> | Ecrits : <b>345</b><br>Oraux : <b>201</b> | Ecrits : <b>229</b><br>Oraux : <b>104</b> |
| <b>Assistant de Service Social – Angers – 1<sup>ère</sup> Session</b> |   |  |   |   |   |
| <b>102</b>  | Ecrits : <b>97</b><br>Oraux : <b>53</b>   | Ecrits : <b>3</b><br>Oraux : <b>2</b>    | Ecrits : <b>94</b><br>Oraux : <b>51</b>   | Ecrits : <b>62</b><br>Oraux : <b>40</b>   | Ecrits : <b>35</b><br>Oraux : <b>13</b>   |
| <b>Assistant de Service Social – Angers – 2<sup>ème</sup> Session</b> |   |  |   |   |   |
| <b>20</b>   | Ecrits : <b>20</b><br>Oraux : <b>16</b>   | Ecrits : <b>3</b><br>Oraux : <b>2</b>    | Ecrits : <b>17</b><br>Oraux : <b>14</b>   | Ecrits : <b>16</b><br>Oraux : <b>14</b>   | Ecrits : <b>4</b><br>Oraux : <b>2</b>     |
| <b>Assistant de Service Social - Rezé</b>                             |   |  |   |   |   |
| <b>190</b>  | Ecrits : <b>183</b><br>Oraux : <b>98</b>  | Ecrits : <b>15</b><br>Oraux : <b>12</b>  | Ecrits : <b>168</b><br>Oraux : <b>86</b>  | Ecrits : <b>107</b><br>Oraux : <b>68</b>  | Ecrits : <b>76</b><br>Oraux : <b>30</b>   |
| <b>Educateur de Jeunes Enfants - Angers</b>                           |   |  |   |   |   |
| <b>324</b>  | Ecrits : <b>292</b><br>Oraux : <b>156</b> | Ecrits : <b>7</b><br>Oraux : <b>4</b>    | Ecrits : <b>285</b><br>Oraux : <b>152</b> | Ecrits : <b>154</b><br>Oraux : <b>86</b>  | Ecrits : <b>138</b><br>Oraux : <b>70</b>  |
| <b>Educateur de Jeunes Enfants - Rezé</b>                             |   |  |   |   |   |
| <b>559</b>  | Ecrits : <b>491</b><br>Oraux : <b>303</b> | Ecrits : <b>24</b><br>Oraux : <b>15</b>  | Ecrits : <b>467</b><br>Oraux : <b>288</b> | Ecrits : <b>251</b><br>Oraux : <b>149</b> | Ecrits : <b>240</b><br>Oraux : <b>154</b> |
| <b>Moniteur Educateur - Angers</b>                                    |   |  |   |   |   |
| <b>328</b>  | Ecrits : <b>100</b><br>Oraux : <b>308</b> | Ecrits : <b>77</b><br>Oraux : <b>51</b>  | Ecrits : <b>23</b><br>Oraux : <b>257</b>  | Ecrits : <b>86</b><br>Oraux : <b>241</b>  | Ecrits : <b>14</b><br>Oraux : <b>67</b>   |
| <b>Moniteur Educateur - Rezé</b>                                      |   |  |   |   |   |
| <b>376</b>  | Ecrits : <b>69</b><br>Oraux : <b>339</b>  | Ecrits : <b>20</b><br>Oraux : <b>74</b>  | Ecrits : <b>49</b><br>Oraux : <b>265</b>  | Ecrits : <b>54</b><br>Oraux : <b>254</b>  | Ecrits : <b>15</b><br>Oraux : <b>85</b>   |



FORMATIONS RENTRÉE 2014

| NIVEAU  | FORMATIONS   | EFFECTIFS              |     |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|---|--|------------------------|-----|------|-----------------|-----|------|-----------------------|-----|--------------------------------|-------------------|--------------|-------------|------|------|------|--------------------------------|----|-----|
|   |  | SITE ANGEVIN           |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | SITE NANTAIS      |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| V   | Moniteur d'Atelier 2ème classe   | 31                     |     |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | CAP Petite Enfance   | Ass Mat                |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | Ass Mat Gr 1      | Ass Mat Gr 2 | Form. Prof. |      | App. |      |                                |    |     |
|   |  | 11                     |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 0                 | 8            | 35          |      | 19   |      |                                |    |     |
|   |  | 11                     |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 62                |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| IV  | Moniteur Educateur   | ME1                    |     |      | ME2             |     |      |                       |     |                                | ME1               |              |             | ME2  |      |      |                                |    |     |
|   |  | FI                     | HQ  | APP  | FI              | HQ  | APP  |                       |     |                                | FI                | HQ           |             | FI   | HQ   |      |                                |    |     |
|   |  | 31                     | 7   | 25   | 32              | 7   | 15   |                       |     |                                | 29                | 3            |             | 33   | 4    |      |                                |    |     |
|   |  | 117                    |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 69                |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| III   | Assistant de Service Social  | ASS1                   |     |      | ASS2            |     |      | ASS3                  |     |                                | ASS1              |              |             | ASS2 |      |      | ASS3                           |    |     |
|   |  | FI                     | HQ  |      | FI              | HQ  |      | FI                    | HQ  |                                | FI                | HQ           |             | FI   | HQ   |      | FI                             | HQ |     |
|   |  | 38                     | 0   |      | 37              | 0   |      | 56                    | 0   |                                | 51                | 1            |             | 57   | 2    |      | 49                             |    |     |
|   |  |                        | 131 |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   | 160          |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Educateur Spécialisé   | ES1                    |     |      | ES2             |     |      | ES3                   |     |                                | ES1               |              |             | ES2  |      |      | ES3                            |    |     |
|   |  | FI                     | HQ  |      | FI              | HQ  |      | FI                    | HQ  |                                | FI                | HQ           | APP         | FI   | HQ   | APP  | FI                             | HQ | APP |
|   |  | 54                     | 1   |      | 80              | 2   |      | 49                    | 3   |                                | 72                | 2            | 10          | 72   | 8    | 12   | 59                             | 1  | 12  |
|   |  |                        | 189 |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   | 248          |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Educateur Technique Spécialisé   | ETS1                   |     |      | ETS2            |     |      | ETS3                  |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   |  | FI                     | HQ  |      | FI              | HQ  |      | FI                    | HQ  |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   |  |                        |     |      |                 |     | 6    | 3                     |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   |  | 9                      |     |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| Educateur de Jeunes Enfants                       | EJE1   |                        |     | EJE2 |                 |     | EJE3 |                       |     | EJE1                           |                   |              | EJE2        |      |      | EJE3 |                                |    |     |
|   | FI   | HQ                     |     | FI   | HQ              | APP | FI   | HQ                    | APP | FI                             | HQ                |              | FI          | HQ   |      | FI   | HQ                             |    |     |
|   | 35   | 0                      |     | 26   | 1               | 0   | 38   |                       | 10  | 64                             | 1                 |              | 55          | 0    |      | 60   | 1                              |    |     |
|   |  | 110                    |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 181               |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| II  | Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale CAFERUIS  | CAFERUIS 1ère année    |     |      |                 |     |      | CAFERUIS 2ème année   |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   |  | 36                     |     |      |                 |     |      | 30                    |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| I   | Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale CAFDES |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | CAFDES 1ère année |              |             |      |      |      | CAFDES 2ème année              |    |     |
|   |  |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 13                |              |             |      |      |      | 14<br>dont 4 parcours partiels |    |     |
| AUTRES  | Maîtresse de maison  |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 7                 |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Surveillant de nuit qualifié   |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 15                |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Maîtresse de maison  |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | 1                 |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Surveillant de nuit qualifié   |                        |     |      |                 |     |      |                       |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   | Maître d'Apprentissage Tuteur Référent Formateur de Terrain  | Maître d'Apprentissage |     |      | Tuteur référent |     |      | Formateur de Terrain2 |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
|   |  | 9                      |     |      | 8               |     |      | 5                     |     |                                |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| Prépa Métiers Educatifs et Sociaux                |  |                        |     |      |                 |     |      |                       |     | 55                             |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs |  |                        |     |      |                 |     |      |                       |     | 19<br>dont 3 parcours partiels |                   |              |             |      |      |      |                                |    |     |
| <b>TOTAL</b>                                      |  | <b>664</b>             |     |      |                 |     |      |                       |     |                                | <b>866</b>        |              |             |      |      |      | <b>1530</b>                    |    |     |

## LES FORMATIONS QUALIFIANTES

### 1. Mandataires judiciaires à la protection des majeurs (site nantais)

Sur les 14 stagiaires inscrits en début de formation, 10 ont obtenu le Certificat National de Compétence de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs en octobre 2014 ; 2 ne se sont pas présentés au DF4 et poursuivent une 2<sup>ème</sup> année.

Une nouvelle promotion de 18 stagiaires (dont 2 allégés) a intégré cette formation en novembre 2014.

### 2. Tuteur référent - Formateur de terrain – Maître d'apprentissage (site nantais)

Ces formations ont permis en 2014 à 17 stagiaires de valider leur parcours de formation de formateur dans l'un ou l'autre des 3 cursus proposés.

Les stagiaires participent dans le cadre de leur formation ou de leur activité de tutorat aux journées des référents professionnels organisées par l'ARIFTS site nantais.

Depuis février 2014, une double diplomation Formateur de Terrain / DUACFIS (université de Nantes) est proposée aux stagiaires.

### 3. Moniteur d'atelier (site angevin)

La promotion comptait 24 personnes. 100% des candidats ont obtenu la certification à la première session, en juin 2014, ce qui est fidèle aux résultats depuis quelques années.

Le taux élevé d'employabilité avoisinant les 80% permet d'envisager des perspectives intéressantes pour la formation de MA.

Les sélections de mai, juin et septembre 2014 ont donné lieu à une augmentation sensible du nombre de stagiaires qui atteint cette année le nombre de 30 :

- ↳ 74% des personnes accueillies sont issues de reconversion professionnelle (chiffre identique à l'année dernière).
- ↳ 1 personne en formation sur 3 bénéficie d'une reconnaissance de « travailleur handicapé ». Ce taux est constant depuis deux années. Il est le fruit d'un partenariat efficace avec CAP Emploi 49. Cette ouverture aux « personnes concernées » est volontaire, en lien avec la question de la participation des usagers et donc de la co-expertise dans les dimensions pratiques et formatives. Le service soutient ainsi une dynamique de reconnaissance de la valeur ajoutée de personnes possédant des savoirs issues des parcours de vies. Le partenariat avec CAP Emploi reste très efficace et explique le nombre élevé de personnes RQTH dans cette formation.

#### **4. Surveillant de nuit qualifié et Maître(sse) de maison (site nantais)**

L'ARIFTS est labellisée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE-FP) de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif pour dispenser les formations qualifiantes de Maître(sse) de maison et Surveillant de nuit qualifié.

En décembre 2014, une nouvelle labellisation étend la formation à 203 h, avec de nouvelles exigences (pré requis pour les demandeurs d'emploi ; stage de 175 h pour les personnes non en poste ; obligation d'un référent professionnel pour les personnes en emploi).

La volonté est de valoriser la formation et ces métiers et aussi de permettre une qualification tout au long de la vie ; pour autant, la CPNE n'est pas allée jusqu'à la reconnaissance d'un titre RNCP.

Une passerelle avec le titre CNEAP de niveau V surveillant-visiteur de nuit est possible pour les surveillants de nuit.

2013/2014 - Sur les 26 stagiaires (17 SNQ / 9 MM) inscrits en formation, 24 se sont présentés et 22 se sont qualifiés. 1 personne a suivi le double parcours de formation et 2 personnes, les enseignements spécifiques en vue d'obtenir une seconde certification.

Pour ces deux formations, nous avons engagé un partenariat avec le Centre de Perfectionnement du Personnel soignant (CPPS).

#### **5. Formation préparatoire aux métiers éducatifs et sociaux (site nantais)**

Cette préformation modulaire représente 150 h complétées par des stages de contact optionnels de durée variable.

- 44 stagiaires, dont 15 parcours partiels, ont suivi cette formation en 2013 /2014.
- 55 stagiaires, dont 19 parcours partiels, l'auront suivie en 2014/2015.

Outre la préparation aux épreuves de sélection, l'objectif de ce dispositif est de valider un projet d'orientation professionnelle et de mieux appréhender la réalité des différents secteurs et métiers. La perspective est de permettre aux candidats un choix réfléchi correspondant tant à leurs intérêts qu'aux exigences de la formation et des métiers éducatifs et sociaux.

# LES FORMATIONS A L'ENCADREMENT

## 1. CAFDES (site nantais)

### Les résultats

Trois stagiaires ont validé leur CAFDES en 2014, dont deux inscrits en post-jury de diplôme après avoir obtenu antérieurement plusieurs domaines de formation, pour l'un par la VAE. Deux stagiaires ont validé trois domaines de formation sur les quatre que comprend le diplôme.

La cinquième promotion de 10 stagiaires a intégré la seconde année de formation en 2014. Elle se renforce de quatre stagiaires poursuivant un parcours partiel de validation du CAFDES par la formation, dont deux après une validation partielle via la VAE.

La sixième promotion de 13 stagiaires a intégré la première année de formation en 2014.

L'ARIFTS propose également une formation préparatoire aux épreuves relatives à la sélection CAFDES.

### Le partenariat avec l'université

Par convention avec l'université de Nantes, la préparation du CAFDES permet simultanément aux candidats qui le souhaitent, de préparer en concomitance le Master 2 Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-sociales (IGISM). Trois candidats CAFDES de 2<sup>ème</sup> année ont validé en octobre 2014 le Master IGISM.

L'ARIFTS assure plusieurs centaines d'heures d'enseignement chaque année dans les formations Master 1 et Master 2 IGISM, dans le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) et dans le Diplôme universitaire Analyse des Contextes en formation et Intervention Sociale (DU ACFIS).

## 2. CAFERUIS (site angevin)

### Les résultats de la promotion CAFERUIS 9 (mai 2013-nov 2014)

Pour la session de novembre 2014, l'ARIFTS a présenté 36 candidats : 27 ont été admis à l'examen, soit un pourcentage de 75%. Par ailleurs, 25 candidats sur 36 ont validé leur diplôme CAFERUIS, soit 69.5%. Pour rappel, sur 275 cadres formés à l'ARIFTS depuis la création du diplôme, 73,5% ont obtenu la certification.

Le taux d'employabilité, apprécié via un questionnaire (taux de retours : 72%), s'établit à 84.6%.

### La promotion CAFERUIS 10 (mai 2014-novembre 2015)

64 candidats se sont présentés aux sélections CAFERUIS, 31 ont été sélectionnés. 30 personnes ont intégré le cursus de formation à la rentrée de mai 2013, un niveau qui se situe dans la moyenne des effectifs.

Le groupe est composé de 11 hommes et de 19 femmes, une répartition représentative du champ professionnel. Il est constitué de 33% de personnes exerçant un poste à responsabilité, taux resté inchangé depuis la promotion du CAFERUIS 7. 63% des stagiaires sont issus du secteur du social et médico-social, 13% de la santé et paramédical ; 24% détiennent un diplôme supérieur.

### Le partenariat avec l'université

Après deux années d'échanges, l'ARIFTS a signé une convention de partenariat le 8 septembre 2014 avec l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) d'Angers portant sur le couplage entre la formation CAFERUIS et le Master 2 Développement des Capacités d'Apprentissage, Insertion et Réinsertion Professionnelles (DCAIRP). Ce partenariat permet d'obtenir, conjointement au diplôme CAFERUIS, un niveau 1 et des apports précieux sur la question de l'organisation apprenante.

La réussite de ce partenariat a ouvert des opportunités de rencontre avec la faculté des sciences humaines et sociales de l'UCO, ainsi que le département des sciences de l'éducation de l'université de Nantes.

### **3. Formation continue des cadres et dirigeants**

L'ARIFTS propose annuellement 4 formations d'appui et d'approfondissement, de 18h chacune, aux cadres et dirigeants du secteur social et médico-social :

- Elaboration et conduite d'un projet d'établissement ou de service
- Management et gestion des ressources humaines
- Gestion Economique, financière et logistique d'un établissement ou service
- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

20 cadres et directeurs ont bénéficié en 2014 de ces actions de formation qui sont articulées aux domaines de compétences du CAFERUIS et du CAFDES. Elles peuvent de fait, servir également de point d'appui à des candidats engagés dans une démarche de Validation des Acquis d'Expérience pour l'obtention du CAFERUIS et du CAFDES. L'enjeu est de rendre accessible au public l'ensemble des voies d'accès aux qualifications concernant les cadres.

Ces 4 axes de formation thématiques peuvent ainsi constituer un cycle spécifique de 72h. Des cadres et dirigeants en fonction souhaitant poursuivre une démarche réflexive et d'approfondissement après l'obtention de leur certification, nous avons le projet de compléter le cycle par la mise en place d'un séminaire régulier.

## La Mobilité Internationale

Depuis de nombreuses années, l'ARIFTS est engagée dans une dynamique d'échanges et de développement des relations internationales permettant à ses étudiants d'investir, dans leur parcours de professionnalisation, les espaces ultramarins, européens et internationaux.

Cette volonté d'ouverture au monde et de découverte de pratiques professionnelles en intervention sociale culturellement différentes se décline en partenariats historiques (Belgique, Québec, Burkina Faso, Maroc) ou plus récents (Maghreb, Suisse, Sénégal).

La création, en 2014, d'un poste de chargé de mission « mobilité internationale » dans le cadre de la réorganisation vise le développement et le soutien d'une dynamique en faveur de ces modalités particulières d'alternance intégrative. La mobilité participe du projet de l'Institut, pour lequel elle doit s'affirmer comme un levier d'innovation, à la condition d'en saisir, à la fois, les enjeux, les atouts, les limites et les possibles impasses.

A l'appui du chargé de mission s'est constituée une équipe de formateurs « référents territoires » qui veille à l'articulation et à la cohérence pédagogiques des actions et à garantir leur qualité et leur suivi.

Dans ce cadre régional s'organise progressivement :

- le développement des coopérations et des partenariats avec les instituts de formation étrangers et ultramarins ;
- l'accompagnement à la mise en stage des étudiants, plus particulièrement, aujourd'hui, sur les formations de niveau 3 ;
- l'accueil et l'accompagnement d'étudiants étrangers en application du programme ERASMUS ;
- la mise en œuvre de dispositifs et procédures d'accompagnement et de validation des périodes de stage (cours ou ateliers au sein des organismes de formation partenaires, suivi individualisé, visites de stage, etc.) ;
- des rencontres entre les professionnels de l'ARIFTS et leurs collègues étrangers ;
- l'organisation d'évènements communs (journée d'études, déplacements thématiques, etc.).

# LA FORMATION CONTINUE

## 1. Bilan de l'activité

Plusieurs évènements ont marqué l'année 2014 : les départs de membres de l'équipe ; la mise en place au printemps d'une nouvelle offre de prestation, l'évaluation externe ; la poursuite de la restructuration du service VAE autour d'une équipe régionale resserrée de trois salariés ; l'obtention d'un nouveau marché de formation des assistantes maternelles. Avec la réorganisation de l'ensemble de l'ARIFTS et le déménagement dans le nouveau bâtiment de la Cité de la Formation à Rezé, cette année fut riche en changements. Le regroupement de l'ensemble des salariés nantais, précédemment dispersés sur trois sites et la mise à disposition de locaux neufs offrent un cadre de travail plus fonctionnel et plus attractif.

Dans un contexte marqué par la baisse continue du nombre de groupes d'assistantes maternelles à former, les interrogations concernant les conséquences de la réforme de la formation professionnelle et les restrictions de budget qui touchent la plupart des associations sociales et médico-sociales, le service régional de formation continue avait trois priorités en 2014 :

- développer la transversalité entre nos trois champs d'intervention : la petite enfance, le travail social et les personnes âgées ;
- renforcer notre expertise et nos acquis dans le domaine de la formation des professionnels de la petite enfance,
- diversifier les activités et offres de prestations du service.

L'obtention d'un nouveau marché de formation des assistantes maternelles sur le département du Morbihan, la poursuite de la croissance du volume d'activité de la formation continue des assistantes maternelles (IPERIA), l'accroissement du volume de formation sur site dans le secteur de la petite enfance et de l'analyse des pratiques (ADP) dans le secteur du travail social, nous ont permis de compenser la baisse évoquée plus haut et de préserver l'ensemble des postes de salariés permanents.

Enfin, la confirmation de l'attractivité de nos offres de formation et l'augmentation du nombre de stagiaires préparant le CAP Petite Enfance sont des indicateurs soulignant le dynamisme du service.

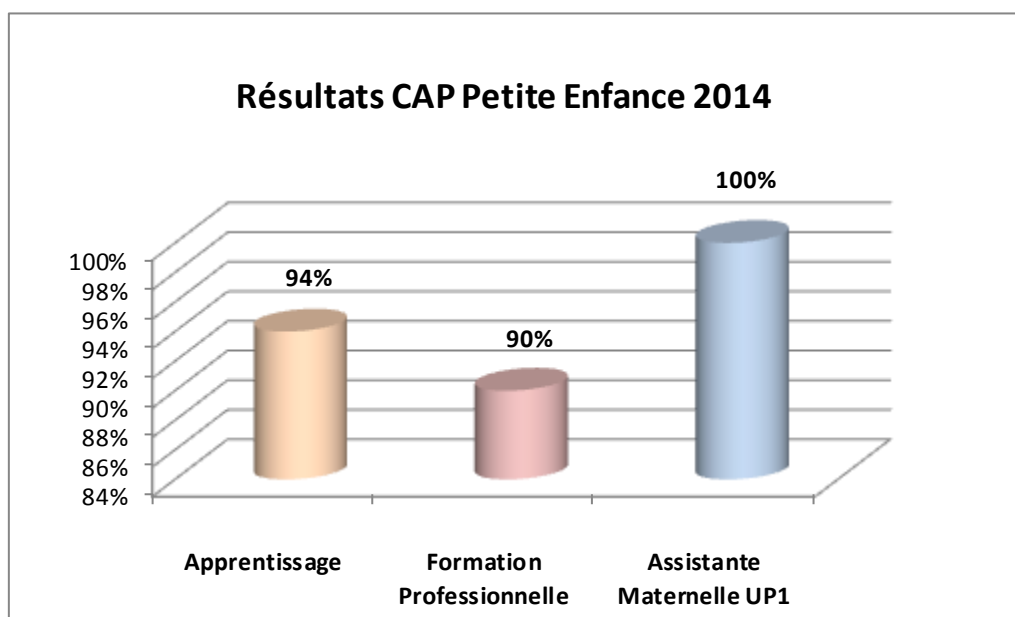
### 1.1 Activités de formation continue

Au total, 4 075 personnes ont suivi des formations ou ont bénéficié d'accompagnements réalisés par le service formation continue de l'ARIFTS en 2014.

Plus précisément, les stagiaires se répartissent comme suit :

### **Formations et interventions dans le secteur de la Petite Enfance**

- CAP Petite Enfance : 73 stagiaires
  - 1 promotion Formation Professionnelle (Rezé) : 35 stagiaires
  - 1 promotion apprentis (Rezé) : 19 stagiaires
  - 1 promotion ASMAT (Rezé) : 8 stagiaires
  - 1 promotion ASMAT (Angers) : 11 stagiaires



- Formation obligatoire ASMAT : 100 groupes / 1 513 participant(e)s
  - Maine et Loire FPA<sup>1</sup>, FCE<sup>2</sup> : 43 groupes / 523 stagiaires
  - Loire Atlantique : FPA : 30 groupes / 402 stagiaires
  - Vendée: 9 groupes / 207 stagiaires
  - Deux Sèvres FPA, FCE 79 : 13 groupes / 181 stagiaires
  - Morbihan FCE : 14 groupes / 200 stagiaires
- Formation continue ASMAT (IPERIA) : 48 stages / 343 participant(e)s
  - Loire Atlantique : 23 stages
  - Vendée : 10 stages
  - Maine et Loire : 8 stages
  - Départements hors Pays de la Loire : 8 stages
- Formations « inter » : 36 stages / 342 professionnel(le)s
- Formations « intra » : 39 stages / 533 professionnel(le)s
- Formations suite à appel d'offres (CNFPT) : 4 stages / 48 stagiaires
- Analyse des pratiques (ADP) : 14 groupes / 67 professionnel(le)s
- Conférences sur site : 21 soirées-débat

<sup>1</sup> FPA : formation préalable à l'emploi

<sup>2</sup> FCE : formation en cours d'emploi



Une première analyse de ces chiffres fait apparaître un accroissement global du nombre de professionnels ayant, à un titre ou à un autre, bénéficié des prestations que nous avons réalisées dans ce secteur. Une lecture plus fine met en lumière un maintien du nombre total de groupes d'assistantes maternelles suivant le cursus de formation obligatoire (1507 en 2013, 1513 en 2014) grâce à l'obtention du marché sur le département du Morbihan.

Par ailleurs, le nombre d'assistantes maternelles ayant suivi les stages de formation continue IPERIA a doublé en 2014.

### ***Formations et interventions dans le secteur du Travail Social***

- Formations « inter » : 17 stages / 190 stagiaires
- Formations « intra » : 39 stages / 483 stagiaires
- Analyse des pratiques (ADP) : 46 groupes / 483 professionnel(le)s

Dans ce secteur, une légère progression est à noter en ce qui concerne le nombre de professionnels formés dans les stages proposés au catalogue (3 stages de plus que l'année précédente) alors que le nombre de stages réalisés sur site est constant. C'est surtout l'activité d'analyse des pratiques qui connaît une forte expansion.

### ***Formations dans le secteur des Personnes Âgées***

- Formations dites « inter » : 1 stage / 4 stagiaires
- Formations dites « intra » : 2 stages / 18 stagiaires

Les chiffres sont éloquentes et invitent à investir ce secteur !

## **1.2 Zones géographiques**

L'activité du service se déploie sur l'ensemble des départements des Pays de la Loire et sur quelques départements limitrophes.

L'année 2014 aura été marquée par la poursuite de l'expansion de notre activité au-delà des frontières de notre ancrage traditionnel dans les départements de la Loire Atlantique et du Maine et Loire.

## **1.3 Évaluation externe**

- 7 missions ont été réalisées pour 8 rapports rendus dans les délais

Entamée au printemps 2014, cette nouvelle activité, fortement concurrentielle, a demandé beaucoup d'énergie à l'équipe chargée de sa mise en œuvre. Les évaluations ont été réalisées dans 6 départements (19, 44, 27, 79, 49, 35) et ont concerné des établissements très divers des secteurs social et médico-social (MECS, foyer d'hébergement, ESAT, CHRS, EPHAD). Au total, ces évaluations ont mobilisé 46 journées de travail.

## 1.4 Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

En 2014, l'équipe service VAE a été réduite du fait du départ du RCA suite à son licenciement pour motifs économiques. Depuis, l'équipe permanente est composée d'un responsable d'activité, d'une coordinatrice pédagogique, d'une secrétaire sur chaque site. Des professionnels (vacataires ou prestataires) assurent l'accompagnement des candidats.

Cette équipe s'est construite progressivement une véritable identité régionale. Une réflexion approfondie sur les modalités d'accompagnement et un travail d'harmonisation des outils et de rationalisation des protocoles de communication avec les vacataires ont permis de réaliser des économies substantielles tout en maintenant la qualité de l'accompagnement. Même si le niveau de financement des accompagnements, notamment par les OPCA, ne permet pas d'envisager l'atteinte à court terme de l'équilibre budgétaire, les mesures prises ont permis de diviser par deux le montant du déficit en 2014.

Durant cette année :

- 120 professionnels ont pris contact avec le service et 64 ont assisté aux réunions d'information-conseil ;
- 22 ont sollicité des entretiens dit « de positionnement » et 12 ont effectué ces entretiens ;
- 103 professionnels au total ont été accompagnés en 2014 ;
- au total 201 personnes sont suivies par le service (file active) ;
- sur les 39 candidats qui se sont présentés aux examens pour obtenir un diplôme, 25 l'ont obtenu, 10 ont obtenu des validations partielles et 4 ont échoué.

Les accompagnements VAE concernent différents diplômes et certifications du secteur social : AMP, AF, CAP PETITE ENFANCE, ME, TISF, ES, EJE, ASS, ETS, CAFERUIS, médiateur familial, DEIS, CAFDES, etc...

## 2. Bilan et perspectives

### 2.1 Bilan

Nous avons fait appel en 2014 à 176 formateurs vacataires. Parmi ceux-ci, 15 sont des formateurs permanents de l'ARIFTS travaillant, soit au sein même du service FC, soit au sein du service des formations initiales, qualifiantes et supérieures.

Conscients de la grande disponibilité dont fait preuve la majorité de nos vacataires, nous souhaitons les considérer avant tout comme des collaborateurs et non comme de simples prestataires. A ce titre, nous avons mis en place deux « groupe-projet » réunissant des salariés vacataires et permanents, l'un dans le domaine de la coordination, l'autre des personnes âgées. Le responsable d'activité du service anime un groupe de réflexion concernant l'analyse des pratiques, plus précisément sur l'évaluation de ce type de prestation.

Nous poursuivons une politique de partenariat avec diverses associations partageant nos valeurs.

A ce titre, nous avons pu mettre en place, en 2014, une co-formation avec l'association ATD Quart Monde. L'originalité de cette démarche est la place prise par les « usagers » dans ce dispositif de formation, considérés comme co-acteurs, dépositaires d'un savoir d'autant plus précieux qu'il est généralement ignoré. 5 militants d'ATD Quart monde ont réfléchi quatre jours durant avec 16 professionnels aux conditions d'une réelle coopération entre usagers et professionnels. Soutenus par quatre animateurs (2 volontaires d'ATD Quart Monde et deux professionnels), ce stage a été très dense. Pour illustrer l'originalité de ce stage, nous livrons le point de vue d'un des 16 professionnels exprimé lors de la restitution :

*«C'est une formation dont vous avez raison d'avoir peur ! Parce qu'elle est très impliquante et on est percuté à différents niveaux. D'habitude c'est vrai, on va en formation c'est très cognitif, on est dans l'intellectuel, on est dans la théorie [...] Au début on était un peu dans l'effet de surprise, un peu de déception : on se disait qu'on allait être tous ensemble, comme une grande famille, et puis le découragement de voir qu'on est dans des mondes différents. On le sait dans le travail mais là, de le revivre dans cet endroit, c'était énorme en tout cas pour les professionnels. Mais je pense, pour les militants aussi. Vous nous avez renvoyé des choses extrêmement fortes, j'en ai encore de l'émotion à le dire. ... ».*

Nous avons mené avec le concours d'un formateur sociologue une « formation-action » auprès d'un groupe de 15 professionnels du Mans travaillant dans le domaine de l'insertion par le logement. Ce travail d'élaboration collective a fait l'objet d'un rapport final mettant en exergue « *une grammaire des savoir-faire* » très appréciée tant par les professionnels ayant participé à ce stage que par le commanditaire (Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Sarthe).

Enfin, dans le cadre du dernier appel d'offres du Conseil général de Loire Atlantique pour la formation des assistantes et assistants maternels, l'ARIFTS, les CEMEA et le GRETA ont créé, en juillet 2014, une « Plate-forme Loire Atlantique Assistants Maternels » afin de présenter une réponse globale et concertée.

Cette organisation en plate-forme nous permet ainsi d'engager un travail d'harmonisation des contenus de formation et de garantir une cohérence sur l'ensemble du département.

## 2.2 Perspectives

- Poursuivre et amplifier l'effort de diversification de nos champs d'activité, par exemple, en direction des assistants familiaux, des aides à domicile, sur les secteurs des personnes âgées et de l'animation socio-culturelle.
- Construire des outils standardisés nous permettant une meilleure réactivité pour répondre aux sollicitations : améliorer notre base de données de vacataires ; préparer en amont la partie administrative des dossiers d'appels d'offres ; maintenir la veille informatique.
- Envisager la mise au point de nouvelles modalités de formation (FOAD pour le CAP Petite Enfance) et d'évaluation (protocole d'évaluation post formation).
- Développer la prospection et la diffusion de nos offres d'intervention (formation, ADP, conseil-évaluation, etc., sur des départements hors région).
- Consolider notre partenariat avec les organismes qui partagent les valeurs de l'ARIFTS et avec le monde universitaire (élaboration commune de journée d'études, rencontres partenariales régulières, etc.).
- Proposer à nos collaborateurs vacataires des séquences de formation aux techniques pédagogiques : théâtre-forum, gestion de groupe, etc...
- Veiller à la cohésion de l'équipe FC, au respect des valeurs élaborées en commun, à la reconnaissance et à la valorisation du potentiel de chacun.
- Participer activement aux instances internes de l'ARIFTS, développer des liens avec la formation initiale et les formations qualifiantes et supérieures.
- Contribuer à la réflexion interne sur l'évolution des politiques de formation en travail social.

## **PARTENARIATS, RÉSEAUX ET COOPÉRATIONS**

L'ARIFTS est engagée, à des degrés divers, dans des partenariats et des coopérations motivés par un ensemble d'enjeux convergents :

- réunir les conditions relationnelles et organisationnelles nous permettant de réussir notre délégation de mission de service public ;
- contribuer à l'animation du secteur ;
- exercer une veille active et anticiper les mutations de l'action sociale et de l'intervention sociale, au croisement des analyses, des pratiques et des positionnements des différents acteurs ;
- co-construire des réponses innovantes, en termes de contenus et de dispositifs de formation, aux besoins en compétences ;
- produire des connaissances mobilisables dans l'exercice professionnel, en formation et sur les terrains.

### **Etablissements de formation**

#### **UNAFORIS**

*Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale*

- Instances nationales (conseil d'administration ; commissions permanentes ; groupes de travail)
- Délégation régionale des Pays de la Loire (réunions ; journée d'études)

#### **CPPS**

*Centre de Perfectionnement du Personnel Soignant*

- Convention pluriannuelle de partenariat

#### **Centres de formation en travail social ligériens**

- Interformations ME / ES / ETS / ASS / EJE / CESF du **Cnam-lforis** - Angers
- Séquence de formation commune ASS / TISF du **CEFRAS** – Angers / Chemillé
- Interfiliales ME / ES / ASS / EJE / CESF du **Lycée Jeanne Bernard-Talensac** - Nantes

### **Universités**

#### **Université de Nantes**

- Double concomitance CAFDES / DEIS / Master « Ingénierie et Gestion des Interventions Sociales et Médico-sociales »
- Couplage Formation de formateur de terrain / DU ACFIS

#### **ESPE**

*Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education*

- Co-construction d'une journée d'études annuelle (Nantes)

## **UCO**

*Université Catholique de l'Ouest*

- Parcours spécifique ouvert aux stagiaires du CAFERUIS au sein du master 2 « Développement des capacités d'apprentissage, insertion et réinsertion professionnelle »
- Participation au Conseil de perfectionnement du DU « Ethique de l'accompagnement social et médico-social »

## **Université d'Agadir (Maroc)**

*Faculté des Lettres et des Sciences humaines*

- Co-construction de la Licence professionnelle en accompagnement social et co-animation de modules.

## **Ressources « documentaires »**

### **VISAGES**

*Forum du Film documentaire d'intervention sociale*

- Convention pluriannuelle de partenariat

### **PRISME**

*Promotion et Rationalisation de l'Information Sociale Médico-Psychologique et Éducative*

- Conseil d'administration
- Commissions techniques
- Productions et mutualisations

### **CNAHES**

*Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale*

## **Réseaux sectorisés**

### **SYNEAS**

*Syndicat d'employeurs associatifs au service de l'action sociale et de santé*

### **URIOPSS**

*Union Régionale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux*

### **FNARS Pays de la Loire**

*Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale*

### **CRESS**

*Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire*

## **CREAI**

*Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité*

## **RésO Villes**

*Centre de ressources politique de la ville Bretagne Pays de la Loire*

## **MAIF**

*Mutuelle Assurance des Instituteurs de France*

- Convention pluriannuelle de partenariat

## **RRSS**

*Réseau Régional de Santé Sexuelle des Pays de la Loire*

### **Collectivités territoriales**

#### **Conseil départemental de Loire Atlantique (44)**

- Convention pluriannuelle de partenariat
- Participation aux Comités départementaux opérationnels « Petite enfance » et « Parentalité »

#### **Conseil départemental de Maine et Loire (49)**

- Convention pluriannuelle de partenariat
- Participation à la Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants.

### **Centre Hospitalier Universitaire**

#### **CHU de Nantes**

- Participation à la Consultation d'Ethique Clinique (CEC)
- Convention pluriannuelle de partenariat (finalisée en 2015)

## La Recherche

Depuis sa création, l'ARIFTS ambitionne de développer une véritable activité de recherche, en prise avec l'évolution des problèmes sociaux et des réponses qui leur sont apportées et avec les mutations socio-professionnelles.

Recherche-action, recherche participative, recherche intégrée : autant de démarches de production de connaissances et de savoirs dont la vocation est d'être mise à la disposition des élus qui débattent et décident des orientations et des moyens alloués à l'action sociale, des administrations, des institutions et des professionnels en charge de sa mise en œuvre.

En 2013, nous organisons une journée d'études, à Angers, consacrée à la recherche-action. Cette journée a permis d'aborder la recherche-action sous différents angles en faisant appel, notamment, aux témoignages de professionnels impliqués dans des projets et des dispositifs de recherche-action.

Nous avons fait un (petit) pas de plus en 2014, dans le cadre du projet de réorganisation avec la confirmation d'un poste de chargé de mission, à 0,20 ETP, mission de développement et d'animation de l'activité de recherche à l'ARIFTS.

La mission régionale recherche comprend deux volets : les événements et le pilotage de recherches-actions.

### ↳ Les événements

Dans un souci d'étoffer l'offre de formation proposée à la fois en direction des personnes en formation, mais aussi des professionnels, nous avons structuré et densifié les animations devenues des véritables temps forts de l'institut.

A côté des manifestations importantes déjà existantes comme le Prix de l'Écrit Social ou le Forum du film Documentaire d'Intervention Sociale, trois types de manifestations sont organisés :

### **Les cycles de conférences Recherches en Travail Social**

L'objectif de ces cycles est de promouvoir les recherches, travaux, ouvrages réalisés en priorité par des salariés de l'ARIFTS (permanents ou vacataires). Les conférences sont au nombre de quatre, proposées à parité sur les deux sites. Après avoir travaillé sur la communication et la fidélisation du public, le nombre de participants a, cette année, particulièrement progressé sur le site angevin. L'objectif sera donc d'accroître le nombre d'inscrits sur le site nantais.



Mercredi 22 Février 2014 - François GOURAUD, *Famille(s) sous aide contrainte: paradoxe et processus d'humanisation.*

Mardi 22 avril 2014 - Jérôme HOUDIN, *Le professionnel doit-il aimer l'usager ?*

Jeudi 5 juin 2014 - Brigitte RETAILLEAU, *Etude du pari d'éducabilité : enjeux et perspectives.*

Mercredi 15 octobre 2014 - Vincent CHAUDET, *La commission d'admission dans les établissements sociaux et médico-sociaux : un travail d'équipe ?*

### **Les cycles de conférences thématiques**

Nous avons débuté depuis l'année dernière une série de conférence sur la thématique des savoirs expérientiels et existentiels intitulée « *Du parcours de vie à la transmission de savoirs* ». Deux conférences et une journée d'études ont été organisées cette année avec un franc succès.

Lundi 19 mai 2014 – Laurence GUICHAOUA-FERNANDEZ, *De dépressive à thérapeute : une mutation en lumière.*

Mardi 18 novembre 2014 – Laurence NOELLE, *L'expérience, ce n'est pas ce qui arrive, c'est ce que l'individu fait de ce qui lui arrive.*

Vendredi 12 décembre 2014 - Journée d'études "*Du parcours de vie à la transmission des savoirs*"

### **Les conférences exceptionnelles**

Cette catégorie est constituée de conférences imprévues, fruits de rencontres.

Mercredi 22 octobre 2014 - Joe DOOLEY, enseignant-chercheur américain, *Le travail social en France et aux Etats-Unis : ce qui nous lie.*

Mardi 4 novembre 2014 - Saul KARSZ, *Mythe de la parentalité, réalité des familles.*

### **Les recherches-actions**

En 2014, l'ARIFTS était engagée dans trois recherches-actions :

- « **La place des familles dans le projet d'accompagnement** »  
Partenaires : Groupement Inter-associatif de Coopération (GIAC) Pays de la Loire / ARIFTS – Service de formation continue.

Durant deux ans, sous la houlette de Marine ZECCA, anthropologue, un groupe d'une quinzaine de professionnels issus de 5 institutions différentes a réalisé une recherche sur la participation des familles dans chacune de leurs institutions. Cette recherche a comporté diverses étapes : réalisation d'un thésaurus ; analyse critique de nombreux écrits institutionnels ; réalisation de 72 entretiens menés auprès de parents, de résidents et de professionnels ; synthèse. Les résultats de cette recherche-action ont été présentés lors de l'assemblée générale du GIAC qui s'est déroulée le 16 décembre 2014 à la Cité de la Formation Santé Social de Rezé.

- **« Vulnérabilités violentes : les professionnels face aux violences de usagers entre eux »**

Partenaires : Croix-Rouge française / ARIFTS.

Cette recherche vise à éclairer et aider à la prise de conscience de cet aspect de la violence institutionnelle afin de faire évoluer les comportements des acteurs de terrains.

- **« Etude de l'impact du vieillissement des personnes trisomiques 21 accueillies en UPHA et UPHV sur l'accompagnement des équipes soignantes et éducatives »**

Partenaires : EHPAD des Acacias - Champigné (49) / ARIFTS.

Cette étude longitudinale de 2 années vise à mieux cerner les phénomènes de vieillissement des personnes en situation de handicap afin de proposer des préconisations en direction des équipes.

## Publications/Communications

- **BADAIRE G.**, Le coordinateur en établissement : avancée ou recul pour le secteur ?, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2888 du 19 décembre 2014.
- **BRIZAIS R., LE CAPITAINE B., ROBERT E.**, Un master – DEIS – CAFDES en concomitance entre Université (Nantes) et EFTS (ARIFTS Pays de la Loire) – Une expérience de coproduction, *Biennale de l'UNAFORIS*, Les formations sociales en transformation : l'affaire de tous ?, 19 – 20 novembre 2014.
- **HOUDAYER C., ROBIN R.**, Accompagner sans – trop – normaliser ?, *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2884 du 21 novembre 2014.
- **ROBIN R., ANTIER L., GAGNEUX C., LETOURNEUX A., POULARD C.**, Santé mentale et assistants de service social : de la formation au travail ensemble, *Biennale de l'UNAFORIS*, Les formations sociales en transformation : l'affaire de tous ?, 19 – 20 novembre 2014.
- **VERRON C.**, Les formateurs en travail social : un groupe professionnel menacé ?, *Biennale de l'UNAFORIS*, Les formations sociales en transformation : l'affaire de tous ?, 19 – 20 novembre 2014.

## Le Centre de Ressources Documentaires

Notre Centre de Ressources Documentaires, à dimension résolument régionale, est implanté sur nos deux sites, dans des locaux entièrement rénovés, pour Angers, flambant neufs pour Rezé. Ces deux espaces sont très largement investis par les personnes en formation, comme en atteste l'augmentation significative du nombre de prêts en 2014 : + de 10 % à Angers ; + de 13% entre septembre et décembre 2014 à Rezé, soit les quatre premiers mois suivants l'installation dans les locaux de la Cité de la Formation Santé Social Marion Cahour.

L'année 2014 aura vu l'ensemble de l'équipe nantaise préparer le déménagement et réaliser l'emménagement à la Cité de la Formation, tout en continuant le travail quotidien d'accueil des utilisateurs, de traitement des documents et de veille.

D'une surface de 950 m<sup>2</sup>, le CRD-site nantais offre aux usagers :

- 4 salles de travail, dont 2 équipées de matériel vidéo ;
- 3 salles informatiques de 15 ou 16 postes de travail ;
- 2 grandes salles de lecture, dont une avec 8 postes de consultation informatique ;
- 1 coin « repos / lecture » ;
- 2 espaces de reprographie.

L'offre en matière de ressources numériques a continué de s'étoffer sur CAIRN, le CRD mettant maintenant à disposition de ses utilisateurs :

- un bouquet « Travail Social » d'environ 1300 ouvrages (ont notamment été rajoutés par rapport au bouquet 2013 certaines encyclopédies de poche ainsi que 135 titres en psychologie et sciences de l'éducation) ;
- un bouquet de revues « Travail social » de 82 titres. De nouveaux titres ont intégré le bouquet : Cahiers du PréAut – Management et Avenir – Pour – Revues d'études tsiganes – Vie sociale

En étroite collaboration avec notre prestataire informatique AIDEL, l'année 2014 a également permis de concrétiser notre projet pour rendre accessible à distance l'intégralité de ces ressources numériques à partir de notre portail documentaire (<http://doc.arifts.fr/>). Ceci permet ainsi de répondre au mieux aux besoins de nos utilisateurs lorsqu'ils ne sont pas en regroupement à l'institut de formation.

En parallèle, notre activité au sein des réseaux professionnels PRISME (<http://www.documentation-sociale.org/prisme/>) et ADBS (<http://www.adbs.fr>) se poursuit. Ces espaces de partage, d'échanges de savoirs et de pratiques, permettent de nourrir la réflexion de l'équipe pour essayer d'adapter au mieux les services proposés.

L'année 2015 devrait voir l'arrivée d'une nouvelle version (V2) de notre portail documentaire, mais également d'une nouvelle offre en matière de ressources numériques.